

COMPTE-RENDU

PRESENTS : Gaétan DUSSOUILLEZ – Thomas GRECARD – Raphaël GROSSIORD – Sandra GROSTABUSSIAT – Sylvie GROSTABUSSIAT – Joris MALLAMACI – Florent MILLET – Fabienne MOUY – Jessica POIGNARD – Christian ROCHET – Jean-Michel TERRIER

Secrétaire : Thomas GRECARD

1 – Délégation du Conseil Municipal au Maire :

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité, décide, pour la durée du présent mandat, de confier à M. le Maire, les délégations suivantes :

- 1/ arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;
- 2/ de fixer, dans les limites déterminées par le conseil municipal, à savoir 2 500€, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;
- 3/ De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 4/ de créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 5/ de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- 6/ accepter les dons et legs qui ne sont grevés de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- 7/ de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- 8/ fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- 9/ d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal soit les actions en défense de la commune, sur les actions intentées par la commune dans le cadre de référés et exclut les autres actions en justice à l'initiative de la commune et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 euros pour les communes de moins de 50 000 habitants ;
- 10/ de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal, à savoir 1 000 euros ;
- 11/ de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le conseil municipal, à savoir 100 000 euros ;
- 12/ d'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;
- 13/ De demander à tout organisme financeur, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions. Il est proposé que le Maire sollicite toutes subventions auprès de tous les financeurs publics ou privés, pour toutes opérations de fonctionnement ou d'investissement ;

2- Délégation du Maire aux adjoints :

- **Délégation de fonction à Sandra GROSTABUSSIAT, 1^{ère} adjointe** : traiter l'ensemble des affaires communales concernant le domaine des remontées mécaniques
- **Délégation de fonction à Thomas GRECARD, 2^{ème} adjoint** : traiter l'ensemble des affaires communales concernant le domaine communication (site internet), aménagement (travaux voirie et déneigement des voies

communales) et domaine des remontées mécaniques (sécurité, promotion et damage)

- ➔ **Délégation de fonction à Sylvie GROSTABUSSIAT, 3^{ème} adjointe** : traiter les affaires communales concernant la gestion des régies et du personnel saisonnier pour les téléskis

3- Renouvellement des délégués dans les syndicats :

➤ **Parc Naturel Régional :**

TERRIER Jean-Michel (titulaire) et MOUY Fabienne (suppléante)

➤ **SICTOM :**

DUSSOUILLEZ Gaétan (titulaire) et GROSSIORD Raphaël (suppléant)

➤ **Syndicat des eaux :**

ROCHET Christian et GRECARD Thomas (titulaires) et GROSTABUSSIAT Sylvie et Florent MILET (suppléants)

➤ **SIVOS :**

ROCHET Christian, GROSTABUSSIAT Sandra et MILLET Florent (titulaires) et MOUY Fabienne (suppléante)

➤ **SMAAJH :**

POIGNARD Jessica (titulaire) et GROSTABUSSIAT Sandra (suppléante)

➤ **SIDEC :**

Sylvie GROSTABUSSIAT (titulaire)

➤ Pour rappel : **Communauté de Commune :**

ROCHET Christian, Maire (titulaire) et GROSTABUSSIAT Sandra, 1^{ère} adjointe (suppléante)

4- Nomination des membres dans les commissions et comités consultatifs :

➤ **Aide sociale :**

Responsable	Autres membres
GROSTABUSSIAT Sandra	POIGNARD Jessica MOUY Fabienne

➤ **Appels d'offre :**

La commission d'appel d'offres (CAO) est une commission obligatoire. Tous les marchés passés selon une procédure formalisée dont le montant est supérieur à 40 000€ HT (au 1^{er} janvier 2020) doivent obligatoirement lui être soumis pour attribution (art L 1414-2 et L 1411-5 du CGCT).

L'article L 1411-5 du CGCT prévoit pour les communes de moins de 3 500 habitants, que la commission d'appel d'offres est composée ;

- Du Maire ou son représentant et de 3 membres titulaires élus au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste et un nombre égal de suppléants.

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres qui est composée, outre le Maire – Président de droit,

- **De 3 membres titulaires et de 3 suppléants**

Titulaires	Suppléants
ROCHET Christian – Président de droit GROSTABUSSIAT Sandra MALLAMACI Joris Sylvie GROSTABUSSIAT	Thomas GRECARD Florent MILLET Raphaël GROSSIORD

➤ **Assainissement :**

Responsable	Autres membres
ROCHET Christian	TERRIER Jean-Michel GROSSIORD Raphaël

➤ **Cimetière :**

Responsable	Autres membres
ROCHET Christian	Florent MILLET Raphaël GROSSIORD

➤ **Fêtes et manifestations :**

Responsable	Autres membres
GRENARD Thomas	Tous les membres du Conseil Municipal

➤ **Finances :**

ROCHET Christian GROSTABUSSIAT Sandra	GROSTABUSSIAT Sylvie TERRIER Jean-Michel
--	---

➤ **Comité d'environnement et cadre de vie (fleurissement, station hiver...) :**

Responsable	Autres membres
GROSTABUSSIAT Sylvie	Tous les membres du conseil municipal Personnes bénévoles habitant la commune

➤ **Forêt :**

Responsable	Autres membres
DUSSOUILLEZ Gaétan	GROSSIORD Raphaël, Florent MILLET

➤ **Comité informatique et communication :**

Responsable	Autres membres
GRENARD Thomas	MILLET Florent TERRIER Jean-Michel POIGNARD Jessica BEAUD Véronique

➤ **Rapport avec les associations :**

MILLET Florent	Joris MALLAMACI
----------------	-----------------

➤ **Réserve communale :**

Responsables	Autres membres
ROCHET Christian GROSTABUSSIAT Sandra GRENARD Thomas	TERRIER Jean-Michel MILLET Florent MOUY Fabienne Raphaël GROSSIORD Membres extérieurs habitant la Commune

➤ **Révision des listes électorales :**

	Conseiller (hors Maire et adjoints) dans l'ordre du tableau du conseil municipal
Nommé par le TGI : Stéphane BARBE Nommé par le Préfet : Didier GROSREY	TERRIER Jean-Michel : titulaire MALLAMACI Joris : suppléant

➤ **Téléskis :**

Responsables	Autres membres
ROCHET Christian GROSTABUSSIAT Sandra (technique)	DUSSOUILLEZ Gaétan et MALLAMACI Joris
GRENARD Thomas (sécurité, promotion et damage)	Raphaël GROSSIORD, Florent MILLET, Fabienne MOUY
GROSTABUSSIAT Sylvie (régie, personnel)	Jessica POIGNARD

➤ **Tourisme :**

Responsables	Autres membres
ROCHET Christian GRENARD Thomas	GROSTABUSSIAT Sandra GROSTABUSSIAT Sylvie Jean-Michel TERRIER

➤ **Travaux (voirie, déneigement et bâtiments) :**

Responsables	Autres membres
➔ <u>Voirie et déneigement :</u> ROCHET Christian GRENARD Thomas ➔ <u>Bâtiments :</u> ROCHET Christian	Gaétan DUSSOUILLEZ et Florent MILLET Sylvie GROSTABUSSIAT, Raphaël GROSSIORD MALLAMACI Joris

➤ **Tribunaux paritaires et Chambre d'Agriculture :**

Responsable	Autre membre
Florent MILLET	Fabienne MOUY

➤ **Urbanisme, PLU, aménagements publics et énergies renouvelables:**

Responsable	Autres membres
ROCHET Christian	Sandra GROSTABUSSIAT Sylvie GROSTABUSSIAT Jean-Michel TERRIER Raphaël GROSSIORD Florent MILLET

5- Questions et informations diverses :

➤ Monsieur le Maire informe :

- Que bureau VERITAS a réalisé la vérification électrique et gaz à l'Eglise et aux téléskis le 27 mai 2020
- Des plaintes ont été formulés pour la divagation des chiens
- Concernant la fibre optique, une demande de permission de voirie a été reçue il y a 2 semaines pour le Crêt joli. Pour rappel en janvier une demande de travaux pour l'armoire avait été reçue en Mairie, avec un délai de 180 jours pour effectuer ces derniers.

➤ Sandra GROSTABUSSIAT rappelle qu'en mars, la saison du télésiège s'était arrêtée avec une panne, elle proviendrait de la carte DPX (groupe sécurité du baby). La carte avait été changée en 2014 pour un montant de 3 000€ environ. Sandra GROSTABUSSIAT propose de faire expertiser la carte avant qu'elle soit changée, un devis sera demandé à GMM.

➤ Thomas GRENARD informe que les jeux de l'aire de jeux sont en place. Il reste à poncer et mettre les caches.

➤ Gaétan DUSSOUILLEZ demande quelle est la situation du SIVOS suite au mail envoyé du président.